

**MARCHE N° 24 125-00**

**Réalisation d’application nouvelle, évolution et maintenance en conditions opérationnelles du parc d’application interne de l’OFII**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

* Ce dossier de réponse reprend l’ensemble des éléments techniques permettant d’évaluer l’offre. Il doit être renseigné en respectant scrupuleusement le cadre proposé.
* En cas de groupement, un seul dossier est constitué pour l’ensemble des membres qui le compose.
* **La réponse à chaque question ne peut excéder une vingtaine de lignes.**

|  |
| --- |
| **Nom et adresse du soumissionnaire (ou mandataire)** |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composition du groupement** | | |
| **N°** | **Mandataire/Cotraitant/**  **Sous-traitant** | **Nom de l’organisme** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

|  |
| --- |
| **Qualité de l’offre technique (60 points soit 60 % de la note finale)** |
| **-** Compréhension des enjeux et des besoins (**5 points**)  (Le candidat sera évalué sur sa compréhension approfondie des aspects techniques ainsi que de l'environnement de l'OFII. Il devra démontrer ses compétences organisationnelles en matière de gestion des commandes publiques de l'OFII, en détaillant rigoureusement l'organisation mise en place. Le candidat indiquera également les mesures prises pour garantir les délais de remplacement en cas de départ d’une ressource sur un projet de l’OFII.). |
| **-** Compétences et capacité à travailler en mode produit et en mode projet (**20 points**)  Dans le cadre du mode projet, le candidat devra préciser les processus, normes et modalités de gestion des projets internes qui lui seront confiés. Il devra détailler notamment les mesures implémentées pour garantir la qualité du code, la sécurité du code ainsi que le respect des délais. Dans le cadre du mode produit, le candidat exposera les modalités instaurées pour sélectionner les profils proposés, tant en interne que ceux des travailleurs indépendants, afin de répondre aux exigences spécifiques de l'OFII. En mode produit, il explicitera également les procédures mises en place pour suivre les ressources intervenant sur les missions assignées dans le cadre du marché, qu'il s'agisse de ressources internes ou de travailleurs indépendants. |
| * Composition et organisation des équipes **(35 points)** * Analyse du profil type par UO demandée (**5 points**)   Pour chaque UO et expérience, le candidat devra fournir des curriculum vitae types, en mettant l'accent sur le nombre d'années d'expérience requis. Les niveaux de séniorité étant des minimums, le candidat est autorisé à proposer un nombre d'années d'expérience supérieur à celui imposé par l'OFII. Cela doit être clairement reflété dans les curriculum vitae soumis.   * Capacité à mobiliser des sous-traitants (**30 points**)   Le candidat est tenu d’indiquer la taille du vivier de travailleurs indépendants correspondant aux profils requis, y compris par le biais de la sous-traitance si nécessaire. Il doit également préciser les moyens de sourcing pour ces profils définis par l'OFII et, le cas échéant, la manière d’effectuer des recherches complémentaires. Il devra enfin préciser le taux de marge (différence entre le prix plafond de l’UO et le montant versé à l’indépendant) plafond qu’il appliquera dans le cadre du recours à des indépendants Ceci permettra d’évaluer la capacité d’avoir recours au vivier sans être limiter par le plafond proposé par chaque UO. |